

Le projet d'établissement de notre école

Les projets pédagogique et éducatif se concrétisent dans notre projet d'établissement. Ce dernier repose sur les deux objectifs suivants :

- Rendre l'enfant le plus autonome possible.
- Eduquer au respect, à la solidarité et à la vie en société (vie en groupe, avec ses règles, ses limites, son cadre, les autres,)

Pour parvenir à ces deux objectifs, nous nous donnons les cinq moyens suivants :

1) *Le travail en cycle en garantissant :*

- Continuité dans l'apprentissage ;
- Respect du rythme de l'enfant ;
- Gestion du groupe et prise en compte de chaque individu y appartenant.

2) *La différenciation c'est-à-dire de travailler avec tous les enfants en respectant :*

- Le rythme de chacun ;
- Les différences de chacun ;
- Les capacités de chacun ;
- Les difficultés de chacun.

➔ Pour chaque enfant, partir de là où il se trouve pour aller le plus loin possible.

N.B. : Ceci sous-entend un état des lieux global de chaque enfant, une évaluation formative et continue, de la remédiation, des réajustements pour permettre à l'enfant de se dépasser sur un plan personnel et sur le plan des apprentissages.

3) *L'ouverture au monde à travers de multiples et diverses activités*

- monde de la nature → classe de dépaysement ;
→ excursions
- monde de l'art et de la culture → théâtre, musée, expo ;
→ visite du patrimoine
- monde du sport → psychomotricité ;
→ journées sportives ;
→ cross ;
→ cours d'éducation physique.

4) *La formation continuée des enseignants :*

C'est-à-dire l'enrichissement de la formation lors

- de journées pédagogiques ;
- des réunions de concertations ;
- des modules de formation individuelle.

5) *L'existence et le respect de notre R.O.I.*

- il est créé par l'équipe éducative ;
- dans le respect des 2 objectifs du projet d'établissement ;
- dans le respect et l'intérêt de tous les acteurs de l'école (enfants- parents et familles- direction- secrétaires- enseignants- éducateurs- surveillants).

La mise en œuvre de ces 5 moyens, de façon cohérente et efficace, nécessite la mise en place d'une évaluation globale et continue de chaque enfant :

- formative (état des lieux → réajustements/remédiation → nouveaux constats → progrès → dépassement ;
- moyen de communication, un point de repère, une trace de l'évolution de chaque enfant pour lui, sa famille, l'équipe éducative.

CONCLUSION : notre école propose une place pour chaque enfant, en tenant compte de lui dans sa globalité (ses capacités, ses difficultés, ses différences, ses richesses, sa situation familiale, ses envies, ses qualités, ses défauts,...), en le prenant tel qu'il est, là où il est et en ayant pour principal objectif de le mener le plus loin possible tant du point de vue de son épanouissement personnel et socio-relationnel que de ses apprentissages.